



COMMUNE DE BEAUVOIR SUR MER

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

DU BUDGET PRIMITIF 2021

L'article L.2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif doit obligatoirement être équilibré en fonctionnement et investissement et doit dégager les ressources suffisantes de son fonctionnement pour assurer en priorité le remboursement de sa dette et financer ses investissements (c'est l'autofinancement).

La commune ne peut pas, contrairement à l'Etat, emprunter pour financer ses dépenses de fonctionnement.

L'emprunt est une ressource destinée uniquement à financer ses dépenses d'investissement.

Toutes les communes doivent faire face à une diminution des dotations versées par l'Etat. Ces dotations sont pourtant essentielles et permettent le financement de ses services publics.

Les investissements 2020 ont pu être réalisés par la commune en recourant à un emprunt de 200 000 €.

Le montant de l'attribution de compensation versée par Challans Gois Communauté (pour compenser la perception des taxes économiques en lieu de la place de la commune), provisoirement fixée à 327.566€, a été revu à la baisse par la CLECT à hauteur de 297 360€ en 2017, puis à 247 125,43€ en 2018 pour tenir compte de la prise en charge du contingent SDIS par Challans Gois Communauté en lieu et place des communes. Ce montant a de nouveau été revu à la baisse en 2019 à hauteur de 245 326,33€ pour tenir compte de la revalorisation du contingent SDIS, et de la compétence jeunesse, puis à hauteur de 242 957,84€ en 2020 pour tenir compte de la revalorisation du contingent SDIS.

Conformément à l'objectif fixé par l'Etat d'évolution des dépenses de fonctionnement, les orientations du projet de budget 2021 ont pour objets la poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'investissement.



LE BUDGET GENERAL

La section de fonctionnement dégage pour l'exercice 2020 un excédent de 902 936,92€. Le résultat antérieur étant de 1 259 875,30€ le résultat à affecter en 2021 est de 2 162 812,22€.

Le solde de la section d'investissement en 2020 est négatif à hauteur de 30 534,35. Le résultat antérieur négatif de 526 234,04€ fait ressortir un résultat de clôture déficitaire de 556 768,39€.

Les restes à réaliser 2020 en dépenses se chiffrent à 1 187 399,12€ et en recettes à 697 500,42€.

Le besoin de financement global est donc de 1 046 667,09€.

En conséquence, Il est proposé d'affecter en recette d'investissement la somme de 1 046 667,09€ au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement d'investissement, et de reporter 1 116 145,13€ au compte 002 en recette de fonctionnement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Budget Total N-1	Réalisé N-1	Proposé
011 - Charges à caractère général	1 154 300.00	892 334.31	1 302 500.00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 608 600.00	1 586 345.04	1 690 400.00
014 - Atténuations de produits	292 993.00	292 993.00	292 993.00
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	100 000.00	0.00	50 000.00
023 - Virement à la section d'investissement	1 353 466.00	0.00	1 143 522.72
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	207 000.00	228 889.07	172 946.54
65 - Autres charges de gestion courante	503 810.00	429 761.84	514 310.00
66 - Charges financières	100 000.00	85 492.39	87 566.52
67 - Charges exceptionnelles	3 700.00	1 610.81	3 700.00
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	0.00	0.00	0.00
TOTAL DEPENSES	5 323 869.00	3 517 426.46	5 257 938.78

Chapitre 011 Charges à caractères général

Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges de fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburant, fournitures administratives, frais d'affranchissement, fournitures scolaires, fournitures et entretien des bâtiments, primes d'assurances, contrats de maintenances, prestations de services...

Chapitre 012 charges de personnel et frais assimilés

Une évolution de 12,8% est prévue sur les dépenses de personnel (contre 0,20% en 2020). Il convient de prévoir pour 2021 les charges liées à la création d'un poste à 80% pour la gestion de la future bibliothèque et les charges de personnel liées à l'entretien de l'équipement.



Chapitre 014 Atténuation de produit

Il s'agit du Fonds de Garantie Individuelle de Ressource institué en 2010 lors de la réforme de la taxe professionnelle. Ce montant est reversé à l'Etat et vient en diminution des recettes fiscales.

Chapitre 022 Dépenses imprévues

Les sommes inscrites dans ce chapitre ne seront utilisées qu'en dernier recours. Leur non-utilisation permettrait de dégager un autofinancement fin 2021.

Chapitre 023 Virement à la section d'investissement

Cette somme contribue à l'autofinancement de la section d'investissement à hauteur de 1 143 522,72€. Ce virement ne nécessite pas d'écriture comptable, c'est pourquoi le réalisé 2020 indique un montant à 0€.

Chapitre 042 Opérations d'ordre entre section.

Ce sont des écritures comptables ne générant pas de sortie de fonds. Ce sont les amortissements des biens mobiliers.

Chapitre 65 Autres charges de gestion courantes

Pour 2021, ce chapitre prévoit principalement :

- Les contributions aux syndicats
- Les indemnités des élus
- Les subventions aux associations et au CCAS

Par ailleurs, il est rappelé qu'une partie des participations versées au SYDEV jusqu'en 2018 en section d'investissement, sont comptabilisés en section de fonctionnement au compte 65548 depuis 2019.

Chapitre 66 charges financières

Sont retracés ici, les intérêts de la dette. La commune a eu recours à un emprunt de 200 000€ en 2020.

Chapitre 67 Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles enregistrent les éventuels intérêts moratoires, amendes, et titres annulés sur exercices antérieurs

RECETTES	Budget Total N-1	Réalisé N-1	Proposé
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	1 259 875.30	1 259 875.30	1 116 145.13
013 - Atténuations de charges	50 000.00	87 585.92	50 000.00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 805.00	53 211.28	30 805.00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	259 700.00	252 748.02	219 000.00
73 - Impôts et taxes	2 543 600.00	2 698 629.09	2 628 421.84
74 - Dotations, subventions et participations	1 089 000.00	1 216 726.67	1 126 566.81
75 - Autres produits de gestion courante	80 000.00	103 690.03	80 000.00
76 - Produits financiers	10.00	4.26	0.00
77 - Produits exceptionnels	10 878.70	7 689.54	7 000.00
TOTAL RECETTES	5 323 869.00	5 680 160.11	5 257 938.78



Chapitre 002 Résultat de fonctionnement reporté

Ce chapitre enregistre le résultat excédentaire cumulé de la section de fonctionnement. A noter l'évolution importante du résultat de fonctionnement depuis 2018. En effet, le budget 2018 a dû absorber le déficit des zones artisanales, le résultat était alors de 0 €, pour passer à 923 182,91 € en 2019, 1 259 875,30 € en 2020 et 1 116 145,13€ en 2021.

Chapitre 013 Atténuation de charges

Il s'agit principalement des remboursements de l'assurance statutaire en cas de maladie des agents. Ces sommes sont donc difficilement prévisibles d'une année sur l'autre.

Chapitre 042 Opération d'ordre de transfert entre sections

Les travaux effectués en régie font l'objet d'écritures d'ordre. Pour 2021, sont prévus notamment la réfection des sanitaires des Paludiers.

Chapitres 70 Produits de services, du domaine et ventes diverses

On retrouve ici notamment :

- Les concessions dans le cimetière
- Les frais d'inhumation
- Les recettes issues de la restauration scolaire, des transports scolaires, de l'enlèvement des déchets ostréicoles
- Les remboursements de sinistres
- Les frais facturés au budget assainissement

Chapitre 73 Impôts et taxes

La fiscalité directe 2021 est estimée sans augmentation de taux. A ce jour les bases ne sont pas notifiées, les taux seront donc votés après réception de ces informations.

Ce chapitre retrace également l'attribution de compensation de Challans Gois, en diminution pour 2021, ainsi que les recettes suivantes :

- Droits de place
- Droits de stationnement
- Fourrière

Chapitre 74 Dotations subventions, participations

Sont retracées ici principalement, les allocations compensatrices de la fiscalité directe et les dotations de l'Etat : Dotation Forfaitaire, Dotation de Solidarité Rurale et Dotation Nationale de Péréquation.

Ces dotations ont connu une baisse régulière de 2014 à 2017 soit -18,53% sur la période. Depuis 2018, il est à noter une légère hausse : +2,20% en 2018, +2,37% en 2019 et +1,97% en 2020. Le montant total perçu en 2020 est de 850 191 € alors qu'entre 2008 et 2014 les montants annuels représentaient entre 875 826€ et 965 408€.

Les montants 2021 n'ont pas encore été notifiés. Les prévisions feront l'objet d'une décision modificative si nécessaire.



Chapitre 75 Autres produits de gestion courante

On retrouve dans ce chapitre les loyers perçus dans le cadre des locations de salles, des logements communaux, de locaux professionnels et administratifs.

Comme en 2018, le budget général a récupéré sur l'exercice 2019 une partie de l'excédent du budget assainissement (300 000€). Compte tenu de l'excédent réalisé fin 2020, il n'est pas prévu un nouveau prélèvement en 2021.

Chapitre 77 Produits exceptionnels

Ce sont des produits tels que les dons : quêtes des concerts d'été et divers remboursements de charges telles que les pénalités de retard d'inscription aux transports scolaires.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES PAR CHAPITRE	Budget Total N-1	Total Budget
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	526 234.04	556 768.39
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 805.00	30 805.00
041 - Opérations patrimoniales	21 500.00	21 500.00
16 - Emprunts et dettes assimilées	293 000.00	303 853.85
20 - Immobilisations incorporelles	2 000.00	15 000.00
204 - Subventions d'équipement versées	13 215.00	19 020.50
21 - Immobilisations corporelles	638 333.05	621 299.24
23 - Immobilisations en cours	2 171 909.81	2 386 395.98
TOTAL DEPENSES	3 696 996.90	3 954 642.96

Le chapitre 16 est destiné au remboursement du capital de la dette pour 303 853,85 €.

Les principaux investissements prévus en 2021 sont :

Aménagement du chemin des Mûres	250 000€
Eglise	74 500€
Réhabilitation de l'étage de la Résidence Billon (bureaux de consultations médicales)	530 000€
Acquisition de panneaux lumineux	36 000€

RECETTES PAR CHAPITRE	Budget Total N-1	Total Budget
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	207 000.00	172 946.54
041 - Opérations patrimoniales	21 500.00	21 500.00
16 - Emprunts et dettes assimilées	234 794.00	134 794.00
21 - Immobilisations corporelles	0.00	0.00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	927 312.98	1 288 584.28
13 - Subventions d'investissement	874 923.92	1 115 520.42
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 353 466.00	1 143 522.72
024 - Produits de cessions	78 000.00	77 775.00
TOTAL RECETTES	3 696 996.90	3 954 642.96

En recettes on peut noter :

Les amortissements	172 946,54€
Encaissement des crédit-baux Hardouin et CC Challans Gois	34 794,00€



Le virement de la section de fonctionnement qui constitue l'autofinancement	1 143 522,72€
Le produit des cessions (Vendée Logement)	77 775,00€
Dotations et réserve	
(FCTVA, Taxe d'aménagement et excédent de fonctionnement capitalisé)	1 288 584,28€
Les subventions attribuées pour financer les travaux	306 761€
(dont 223 020€ pour la bibliothèque, 55 000€ pour l'église)	

BUDGET ASSAINISSEMENT

RESULTAT DE L'EXERCICE

Le résultat de la section d'exploitation pour l'exercice 2020 se chiffre à -404 188,27€. Le résultat antérieur étant de 776 266,05€, le résultat à affecter est de 372 077,78€.

Le solde de la section d'investissement en 2020 est positif à hauteur de 120 783,69€. Le résultat antérieur positif à hauteur de 17 891,33€ fait ressortir un résultat de clôture positif de 138 675,02€.

Les restes à réaliser 2020 en dépenses se chiffrent à 66 177,19€.

En conséquence, Il est proposé de reporter en recettes d'investissement au budget 2021 la somme de 138 675,02€ et 372 077,78€ en recettes de fonctionnement.

Section d'exploitation

DEPENSES	Budget Total N-1	Réalisé N-1	Total Budget
011 - Charges à caractère général	206 300.00	127 223.70	186 300.00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	20 000.00	14 805.00	20 000.00
67 - Charges exceptionnelles	10 000.00	0.00	10 000.00
023 - Virement à la section d'investissement	689 766.05	0.00	317 717.14
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	200 000.00	194 860.43	192 603.64
022 - Dépenses imprévues (exploitation)	16 500.00	0.00	16 500.00
TOTAL DEPENSES	1 142 566.05	336 889.13	743 120.78
RECETTES	Budget Total N-1	Réalisé N-1	Total Budget
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	355 000.00	390 208.65	365 000.00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	11 300.00	11 280.00	6 043.00
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	776 266.05	776 266.05	372 077.78
TOTAL RECETTES	1 142 566.05	1 177 754.70	743 120.78

La section d'exploitation s'équilibre à 743 120,78€.

Les recettes couvrent les dotations aux amortissements ainsi que la location du terrain de la station d'épuration au budget général de la commune.

Le virement à la section d'investissement est de 317 717,14€.



Section d'investissement

DEPENSES	Budget Total N-1	Total Budget
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 300.00	6 043.00
21 - Immobilisations corporelles	170 000.00	173 506.71
23 - Immobilisations en cours	546 952.31	258 186.29
16 - Emprunts et dettes assimilées	8 000.00	7 509.80
20 - Immobilisations incorporelles	158 700.00	163 750.00
020 - Dépenses imprévues (investissement)	60 000.00	40 000.00
TOTAL DEPENSES	954 952.31	648 995.80
RECETTES	Budget Total N-1	Total Budget
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	17 891.33	138 675.02
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	200 000.00	192 603.64
10 - Dotations, fonds divers et réserves	47 294.93	0.00
13 - Subventions d'investissement	0.00	0.00
021 - Virement de la section d'exploitation	689 766.05	317 717.14
TOTAL RECETTES	954 952.31	648 995.80

La section d'investissement s'équilibre à 648 995,80€.

Constituée du virement de la section d'exploitation, des amortissements et de l'excédent de l'exercice antérieur, les recettes permettent de réaliser la rénovation des réseaux d'assainissement des eaux usées